

Initiatives ministérielles

Des voix: Bravo!
[Français]

il est 19 h 14, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain à 11 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Comme

(La séance est levée à 19 h 14.)
